

N°50  
Juin 2001

# L'ECHO DES GRANDS FONDS

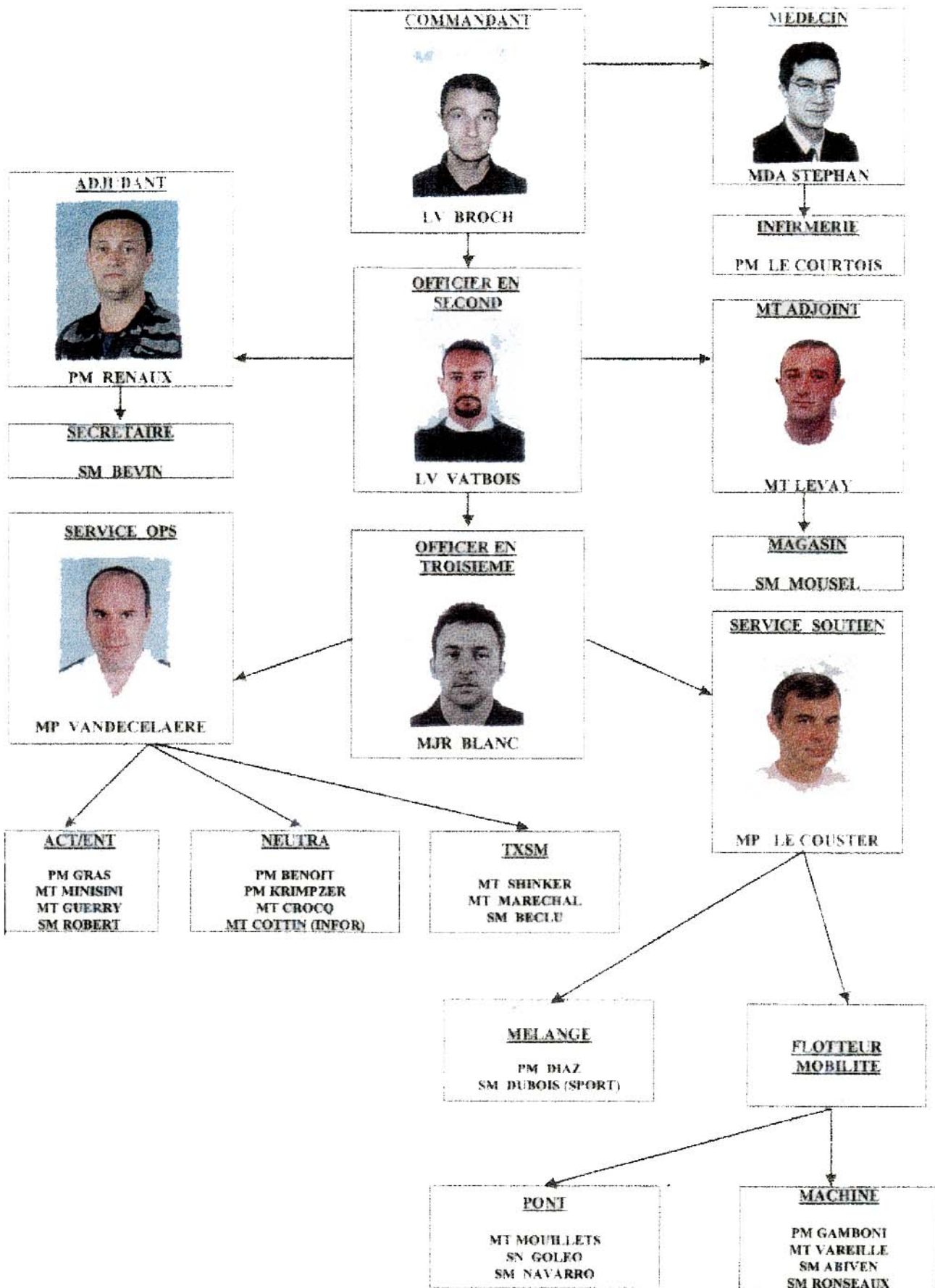


## AMICALE



## DES PLONGEURS DEMINEURS

- Directeurs de la publication : Pierre Brocot.
- Rédaction et publicité : Cdt Cephismier, Cathy Lemoigne, Jean-émile Sevelec, Emile Génin, Gérard Sion, GPD Med, Cdt école de plongée.
- Photos : Ecole de plongée, GPD Med, Cephismier, Géo Mine, archives.



**Le lieutenant de vaisseau Olivier Caron nous a quitté.**

**Olivier s'est engagé dans la marine en 1979. Il poursuivra, durant ces 21 années au service de la France, une carrière de véritable marin passée sur et sous la mer.**

Car marin, Olivier l'était. Il a en effet commencé comme timonier et a servi sur 5 bâtiments, des chasseurs de mines et un aviso. Ses qualités dans le domaine maritime ont d'ailleurs été reconnues par une nomination dans l'ordre du mérite maritime en 1996.

**Sous la mer, car Olivier appartenait à la catégorie très particulière des plongeurs spécialisés, en devenant en 1985 plongeur démineur, puis plongeur profond en 1988. Il aura servi 17 ans dans le monde de la plongée militaire, finissant par diriger le cours de plongeur de bord à l'école de plongée.**

**Enfin, Olivier était un officier. Ses qualités lui ont permis d'accéder à ce corps dès 1982. Il s'occupait des stages de formation à la conduite du personnel au Centre d'instruction naval de St Mandrier.**

Comme Commandant, j'avais beaucoup d'estime pour l'officier, qui disposait d'un caractère bien trempé, était franc et parfaitement loyal, et montrait un infatigable enthousiasme. J'appréciais également l'homme, car Olivier était un joyeux camarade, toujours souriant et rempli de gentillesse.

**Bon vent et bonne mer Olivier !**



Le LV Caron et son pilote tandem le CF de Gaulier des Bordes

## OPERATION DEMINAGE DU PORT DU HAVRE

L'objet du marché consiste à effectuer des travaux de mise en sécurité au sud des installations du port actuel pour le dégagement en vue du relevage d'engins de guerre explosifs.

Le déminage relevant de la compétence et des responsabilités de la Marine nationale, les travaux préparatoires de dégagement sont conduits par un groupement d'entreprises selon les règles d'interventions et de sécurité du groupe de plongeurs démineurs (G.P.D.) de la Marine nationale. Ces travaux sont effectués sous le contrôle technique du G.P.D. Manche.

Cette tâche consiste à dégager des cibles en vue de leurs relevages dans une zone de 390 ha située dans l'estuaire de la Seine. Chaque cible est considérée comme étant une munition ou un amas de munitions datant essentiellement de la seconde guerre mondiale et sont, soit posées sur le fond, soit enfouies dans le terrain.

L'opération consiste à dégager les explosifs. Le déplacement, La mise en dépôt ainsi que la destruction des engins de guerre sont réalisées par le G.P.D.

Des épaves de toute nature ( bois, métal, maçonnerie, béton, béton armé ) sont rencontrées au cours de dégagement de cible et traitées comme non-munitions. Tous ces objets sont relevés et évacués à terre.

Les données recueillies lors de la campagne de mesures multi-capteurs en octobre et novembre 1999 de toute la zone, font apparaître un nombre de "2012 cibles" devant être considérées comme étant des explosifs. Il peut s'agir de tout type de munitions armées ou non, tels qu'obus- bombes- mines ou torpilles.

Ces cibles ont été détectées en surface et dans les couches supérieures des fonds marins par les technologies sonar à balayage latéral ( SSS ) –Sub Button Profiler ( PNG )/



L'équipe « GEOMINE » sur le chantier du Havre OPERATION DEMINAGE DU PORT DU HAVRE

L'objet du marché consiste à effectuer des travaux de mise en sécurité au sud des installations du port actuel pour le dégagement en vue du relevage d'engins de guerre explosifs.

Le déminage relevant de la compétence et des responsabilités de la Marine nationale, les travaux préparatoires de dégagement sont conduits par un groupement d'entreprises selon les règles d'interventions et de sécurité du groupe de plongeurs démineurs (G.P.D.) de la Marine nationale. Ces travaux sont effectués sous le contrôle technique du G.P.D. Manche.

Cette tâche consiste à dégager des cibles en vue de leurs relevages dans une zone de 390 ha située dans l'estuaire de la Seine. Chaque cible est considérée comme étant une munition ou un amas de munitions datant essentiellement de la seconde guerre mondiale et sont, soit posées sur le fond, soit enfouies dans le terrain.

L'opération consiste à dégager les explosifs. Le déplacement, la mise en dépôt ainsi que la destruction des engins de guerre sont réalisées par le G.P.D.

Des épaves de toute nature ( bois, métal, maçonnerie, béton, béton armé ) sont rencontrées au cours de dégagement de cible et traitées comme non-munitions. Tous ces objets sont relevés et évacués à terre.

Les données recueillies lors de la campagne de mesures multi-capteurs en octobre et novembre 1999 de toute la zone, font apparaître un nombre de "2012 cibles" devant être considérées comme étant des explosifs. Il peut s'agir de tout type de munitions armées ou non, tels qu'obus- bombes- mines ou torpilles.

Ces cibles ont été détectées en surface et dans les couches supérieures des fonds marins par les technologies sonar à balayage latéral ( SSS ) –Sub Button Profiler (PNG)/système à impulsions magnétique (P12)/ Magnétomètre G 882 (MAG) et celles détectées par le système magnéto métrique AGS1 à forte sensibilité et haute discrimination.

Le marché du déminage de Port 2000 a été obtenu par un groupement d'entreprises comprenant :

**E.M.C.C.  
GEOCEAN/ GEOMINES (1)  
NAVARRA SERVICES**

Le chantier a débuté fin septembre 2000 et utilise à ce jour une soixantaine de personnes dont 25 scaphandriers gérés par l'entreprise E.M.C.C. ( entreprise française spécialiste des travaux fluviaux et maritimes) et par une dizaine d'anciens Plongeurs –démineurs de la marine nationale, scaphandrier-démineurs et conseillers pyrotechniques gérés par GEOMINES (1) dont le directeur général est Géo VELEZ

Photo Souvenir :SM.Sion,SM.Clerc, SM. <sup>R1220</sup>LV Plançon, SM.Bondil, PM. Parys SM.Lesgardeur SM Vélez

Stage eau claire des PLD Allemands, avant leur départ à la BAN Hyères en 1973.



Les moyens nautiques utilisés pour la réalisation de ce chantier sont importants, a savoir:

"BAKOUNINE"- Vedette équipée pour la relocalisation des cibles.

"BELOUGA"-Chalutier équipée pour la relocalisation des cibles

"CEZEMBRE" - Vedette de sécurité maritime et pyrotechnique

"BACCHANTE"- Vedette de sécurité maritime et pyrotechnique

"RUBY ET DEAUVILLE" – Pontons multicat équipés de moyen de levage et de bras hydraulique pour les relevages.

Dix embarcations pneumatiques semi-rigides du type Explorer DB 500 munis de moteur 115 CV, complètent cette drôme.

Chaque "zodiac" est armés par trois scaphandriers dont un ancien Plongeur- démineur.

Pour chaque plongée sur cible dont l'enfouissement théorique est inférieur à 50 cm, le scaphandrier effectue, lors de sa circulaire, un contrôle par détecteur de métaux UWEX 722C.

Sur les cibles dont l'enfouissement est supérieur à 50 cm, un contrôle par magnétomètre directionnel MAGNEX 130 B est effectué.

Lors de la découverte de munitions, l'identification est réalisée par un scaphandrier ancien plongeur-démineur.

L'enlèvement systématique de tous les objets non munitions, détectés est effectué par les moyens de levage des pontons *multicat*.

Depuis le début du chantier une dizaine d'engins explosifs et munitions diverses ont été localisés et détruits.

Nous attendions avec impatience la découverte de la première mine et aujourd'hui, c'est une grande satisfaction avec la localisation d'une BM 1000.

La fameuse GEORGE mine-bombe d'un poids total d'environ 950 kg et d'une charge explosive de 725 kg

Souhaitons que ce ne sera pas la dernière. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, durant la rédaction de ce petit document, une bombe anglaise de 500livres a été localisée. Peut-être suivie de beaucoup d'autres, c'est ici le souhait de tous.

## CONCLUSION

Dans une ambiance GPD quelques anciennes grenouilles se sont retrouvées, bien souvent sans trop savoir comment, sur un chantier de déminage civil dans le port du Havre.

Quelques légères hésitations, quelques points de repère rapidement trouvés et immédiatement les vieux démons remontèrent vers la surface Souvenirs, souvenirs, souviens-toi, c'était en 19... Au siècle dernier.

C'est dans cette ambiance de franche camaraderie que quelques anciens retraités (2), toujours professionnels de la plongée, sont sortis de leur hibernation.

Les rides s'effacent et par miracle la verve revient.

(1) GEOMINES Dans un prochain "Echo des grands fonds" on vous parlera de la société GEOMINES entreprise spécialisée dans le déminage civil maritime et terrestre.

(2) Lire lettre Eric LAGIER.

Emile Jean SEVELLEC

Petite pose chers collègues, pour vous rappeler que la cotisation annuelle est passée à 100F n'oubliez surtout pas de vous mettre à jour. Merci à tous



45 ans, 45 ans déjà, comme le temps passe vite, trop vite, mais heureux et satisfait avec le recul, d'avoir fait un métier fantastique, hors du commun, ou peu de gens ont autant de souvenirs à raconter.

Puis vient le départ à la retraite, avec un peu d'angoisse au ventre, qui a t'il derrière ? Dans ce monde appelé ce « civil » et bien il n'y a plus les copains, le sport du matin, les pots d'amitiés, plus de pêche après un super pétardement, des grosses déconnades ou bien des messages « conf def » de dernière minute, nous faisant partir au bout du monde.

Et bien oui, ce monde est beaucoup plus dangereux qu'une mine, ou une plongée à l'air à 3000 m, et l'on se dit, c'est fini, les carottes sont vraiment cuites.

Puis un jour d'avril, je reçois un coup de fil d'un ALMINE civil « un vrai » connu et reconnu dans la spécialité, me disant : as tu un passeport ? peux tu être à « Taïwan » dans deux jours ? et là, en 5 minutes j'avais perdu 20 ans , c'était reparti.

Merci GEO pour moi, ainsi que tous les copains dont tu as ravivé la flamme.

***Eric LAGIER***

PS : pour la plongée à 3000 m, elle ne se fait que dans le midi, après une brochette partie, arrosée d'un Bandol bien frais.



**Le fort de Balaguier à la Seyne sur Mer (photo STIRMED/PAV)**

Le service historique de la Marine à Toulon organise sa douzième exposition, sur la défense de la rade de Toulon.

Pour qui habite ou passe dans Toulon et ses environs, l'environnement est fortement marqué par le patrimoine militaire. Il témoigne de 4 siècles  $\frac{1}{2}$  de défense des côtes, motivé par la présence dans la rade du principal port de Guerre français.

Au cours de l'histoire, les gouvernements, préoccupés par la défense du littoral, ont mis en œuvre les systèmes défensifs déterminés en fonction des moyens d'attaque du moment. S'il subsiste des fortifications du moyen-âge, par exemple, à Evenos, les remparts médiévaux de Toulon ont totalement disparu. Les plus anciennes défenses de la rade qui subsistent, les tours royales (1514-1524) et Balaguier (1634-1636). Sous Louis XIV, Vauban ne pouvait manquer de travailler à Toulon : s'il ne reste à peu près rien de ces remparts, ceux-ci s'inscrivaient dans le premier plan d'ensemble de fortification de la rade, avec les forts de l'Aiguillette, des Vignettes (ancêtre du Fort St Louis), et une chaîne de batteries le long du littoral.

Toulon soutient victorieusement le siège des Austro-Savoyards en 1707, mais les progrès de l'artillerie contraignent les ingénieurs à élaborer sans cesse de nouveaux systèmes de fortification. Ainsi, dans les années 1760, on renforce les remparts de Toulon, on construit le Fort Lamalgue... Toutes fortifications qui serviront contre l'armée républicaine, lors du siège de 1793. Dans les années 1840, la crainte d'une nouvelle guerre contre l'Angleterre ramène à un plan national de défense des côtes. Pour Toulon, cela se traduit par la fortification du Mont Faron. En même temps, l'arsenal s'étend vers l'ouest, dans un secteur qui faudra fortifier, en aménageant la porte Malbousquet.





Ce plan est repensé après la guerre de 1870. L'augmentation de la portée et de la précision des canons entraîne à prévoir une ligne de défense avancée du côté de la terre, avec le Fort de Six-Fours, la batterie de Peyras...

Dans l'entre deux guerres, alors que l'on démolit les anciens remparts, le système s'adapte à la défense aérienne. Toulon, après son occupation par les Allemands en 1942, n'en est pas moins bombardée, en attendant les combats de la libération, ou, une nouvelle fois, les fortifications servent contre l'armée française.

Aujourd'hui, beaucoup de ces citadelles d'azur (titre du livre de Bernard CROS consacré au sujet) protègent encore des installations militaires : Lamalgue, Six-fours, La Croix-Faron. D'autres ont un rôle culturel : les Forts Balaguier et Napoléon à la Seyne, la Tour Beaumont sur le Faron. Toutes méritent reconnaissance et mise en valeur patrimoniale dans un espace terrestre et maritime exceptionnel.

Les fortifications existantes ou disparues, leur évolution en liaison avec celles de l'armement, les troupes qui y ont tenu garnison, sont évoquées par des plans, des photographies, des objets et des maquettes, dans l'exposition la défense de la rade de Toulon, du 16<sup>ème</sup> siècle à nos jours, au **Service Historique de la Marine à Toulon (bâtiment de la Corderie, en contrebas de la place d'Armes). Jusqu'au 21 décembre 2001. Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et lors des journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre. Visite des groupes sur RDV au 04.94.02.08.13.**

*Vincent Mollet, conservateur.*

*Yolande le Gallo, professeur chargée du service éducatif.*



## MISSION AU QATAR

Depuis presque trois ans, dans le cadre de la coopération entre la marine française et la marine qatarienne, les trois GPD envoient, deux fois par an, une équipe afin de former les qataris à la reconnaissance et au déminage. La dernière mission s'est déroulée du 20 septembre au 12 novembre 2000.



L'équipe était composée du LV Hurel, des PM Rivet, Vigo, Seguin, et des MT Schinker et Crocq.

La formation théorique a eu lieu à la base navale de Doha et a eu pour objectif :

- la reconnaissance Nedex
- l'intervention sur engins explosifs improvisés (IEEI)



Salle de cours, confection d'un colis

La formation pratique a eu lieu dans le désert (au nord est du Qatar) où les moyens d'interventions ont pu être mis en œuvre.



Préparation d'une reconnaissance à bord d'un bâtiment



Mise en œuvre d'un moyen d'intervention sur un véhicule

La formation a été clôturée par une remise de diplômes, effectuée par le Chef d'Etat Major de la marine qatarienne.

L'équipe a été bien reçue et les qataris se sont montrés très accueillant. Ils nous ont invités à partager quelques repas au sein de leur famille, et nous ont servi de guide lors des moments de détente.



Repas chez un élève, au menu cigales de mer, taboulé et coca-cola !!!!.....

# La bombe a vidé le centre-ville de Lorient

Mission accomplie pour les démineurs Christophe Reyne, Sylvère Damour, Philippe Jamin et Hervé Lhoste (ici-contre à droite). Le premier adjoint au maire de Lorient l'a annoncé à 16h51 exactement, hier : la bombe anglaise de 250 kg, découverte la veille dans un chantier du centre-ville, venait d'être désamorcée. Les huit mille personnes évacuées depuis le matin, laissant le quartier aux seules pavillonnaires de CRS (ici-contre), pouvaient rentrer chez elles ou réintégrer leurs bureaux.



Alcibi, Faybrouette et AIF

Veillez m'excuser du court historique qui suit mais qui est néanmoins nécessaire.

1945 : fin des hostilités, le territoire et nos côtes sont truffées d'engins de mort. La France utilise de bric et de broc, tout le personnel qu'elle a sous la main pour assainir. L'ex-occupant participant de gré ou de force au nettoyage. Tout ceci non sans dégâts corporels.

1950 : une Frégate française météo « le Laplace », saute sur une mine allemande, probablement une BM1000, environ 1 tonne d'explosifs, le nec le plus ultra de l'époque.

1953 mars avril : ouvre à StMandrier, le 1<sup>er</sup> stages de formation de plongeurs démineurs certifiés. 11ans plus tard, il a fallu le temps de réflexion, une circulaire de décembre 1964, donne la possibilité, ce sont les termes du texte officiel, de bénéficier d'annuités pour service subaquatique, toutes catégories confondues. Dans la foulée est créée la spécialité de PLONGEURS-DEMINEURS brevetés. Il est fait abstraction du passé. Ces nouveaux nés se retrouvent, en quelque sorte, nés de pères inconnus qui n'ont pas démérités.

36ans après la mise en application d'un texte de loi datant de décembre 1964, ouvrant droit à l'obtention d'annuités pour service subaquatique postérieur à cette date, l'officier marinier publiait dans son dernier N°, une annonce demandant au personnel ayant effectué des missions antérieures de se faire connaître. L'hypothétique révision des pensions du personnel concerné ne représente qu'un petit nombre. Cela se comparerait un peu aux poilus de la grande guerre que l'on décore de nos jours : une espèce en voie de disparition. J'ai pour ma part dépassé 70ans, sans être le doyen, et entame la plongée en 1950 à Saïgon. UN sondage effectué par l'officier marinier avait obtenu 5 réponses. je pense qu'il faut tenir compte ces 2 facteurs sinon 3 :

- 1- La disparition d'une bonne quinzaine dont les épouses auraient du, en toute logique, bénéficier d'une pension de revers ion supérieure à celle dont elles bénéficient. Il y a matière à recherche.
- 2- Notre rubrique est trop peu lue ou mal lue(lorsqu'il est aussi possible de prendre connaissance du même sujet en région Franche-Comté).
- 3- Il Faut tenir compte des gens qui ne se sont pas manifestés puisque ayant atteint les 40 annuités dans leur carrière. Une révision des livrets de pensions ne serait qu'un rattrapage pour une si longue période de pénalités injustes, sans être onéreux pour le T.P.G, compte tenu du petit nombre éventuel d'ayants droit et du contentieux financier. Mais la, il ne faut pas rêver de la rétroactivité

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour donner un coup de chapeau, à l'équipe de démineurs qui a opéré récemment à Lorient. Les 4 présents sont tous issus des groupes de plongeurs démineurs.

En conclusion, si l'état larguait du mou avant que nous ayons tous largué les amarres. Le geste serait apprécié à sa juste valeur. Mieux vaut tard que jamais.

Je vous remercie de votre attention.

Raymond LEGOFF

## Les petites annonces qu'il faut lire :

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Merci à notre ami Raymond Legoff pour son article qui fait suite à son intervention au congrès départemental des O.M, où un député était présent. Raymond nous signale dans son courrier que le secrétaire de la « fédé » lors de son auditoire a informé que 25 et non 5 courriers de plongeurs(ex) lui ont été adressés.

Notre actif Vice-Président Gaston Millet après plus de 17ans de service au sein du bureau de notre amicale souhaite rendre son tablier, il nous faut un volontaire .

Dans le dernier N° de l'écho des grands fonds, les photos n et b prises à l'école de plongée illustrant les cours de scaph et autres, nous ont été prêtées par Jacques Derrien, nous avons omis de le noter, toutes nos excuses Jacques, et merci pour tes précieux documents.

Bienvenue aux nouveaux adhérents :

M.Moulière Gilbert Président, de SCAPH 50 nous fait l 'honneur de se joindre à nous. Le C.F De LaTaille Emmanuel Commandant CEPHISMER, Le C.C Arnoult Thierry Commandant en Second de l'école de plongée, le L.V Lucas Jord directeur des cours PLB, tous officiers plongeurs démineurs, MP L'Hermitte Fred MP PLD président des OM à l'écolede plongée jusqu'en mai 2001, bonne retraite Freddy ! M.P Chiarazzo Gérard PLD nouveau président du carré OM.M le Médecin chef(R) Guivarch'Christian (N.C) actuellement médecin à la médecine du travail à St Tropez.;M.Lorente.Henri M.P@P.L.D instructeur à l'école de plongée en 1966..SmtreBéclu Roch P.L.D au GPD Med. SmtreCrocq Stéphane P.L.D au GPD MED.SmtreGarrigue Philippe P.L.D auGPD Med, nous sommes heureux de vous accueillir dans notre grande famille.

Merci à ORDUMAT France grâce à sa générosité nous continuerons à éditer notre bulletin et en améliorer la rédaction. Merci au généreux donateur !!

Veuillez recevoir de nous un chèque n° 1 sur le CREDIT LYONNAIS  
en règlement de : *A facture n° 06mm 0110* Date \_\_\_\_\_  
Emission : \_\_\_\_\_ (A détacher avant envoi à la banque)

N° 1864677 LP

**CREDIT LYONNAIS**  
PAYEZ CONTRE CE CHEQUE NON ENDOSABLE  
Nul dépôt d'endossement sur un chèque non endossé

*Sont payables contre un chèque*

A *AMICALE des Plongeurs*

PAYABLE A

67002 LYON	CH 664509N	L3430
C.A.E. - LYON SUD 1050	ORDUMAT	
13 RUE REPUBLIQUE	13 RUE DES ALBATROS	
TLL.04 78 92 24 83	2-1. LES MEURIERES	
COMPENSABLE A LYON	69780 MIONS	

1864677 888810002003# 065008450914#

Félicitations au Major@Gérard Desrues, qui a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite le mardi 8 mai au monument des déportés du train du Laos, des mains du Colonel Hildevert Wancquet à Emmerin

**Extraits de l'allocution prononcée par le capitaine de frégate Emmanuel de la Taille (CEPHISMER)  
à l'occasion du départ à la retraite  
des majors plongeurs-démineurs Gérard Vial et Jean-Guy Marcel-Auda.**

Qui m'aurait dit il y a un peu plus de 20 ans, alors jeune aspirant, modeste plongeur de bord et nouvellement embarqué sur le "TRITON" que j'aurais à faire un jour, le discours de départ de deux piliers de la plongée profonde ? Mais les faits sont là. J'aurais bien retracé la carrière des deux ex-mécaniciens respectivement embarqués en 1961 sur le "COLBERT" et en 1962 sur le "DUPETIT-THOUARS" mais le temps risque de manquer.

J'évoquerais seulement quelques instants, quelques moments que l'on ne peut oublier :

- l'ULISM et les campagnes de plongée profonde au Levant et cette merveilleuse ambiance qui ne se raconte pas mais se vit.

- Le "TRITON" et les plongées à saturation, l'intensité des plongées et la magie des sorties tourelle.

- ENTEX et le goût des si nombreux mélanges testés et avec toutes sortes d'équipements sous le regard de scientifiques à l'affût ;

- Sans oublier la "LICORNE", la merveilleuse aventure du NEWTSUIT, la MAC CANN, les ventilations de sous-marin.

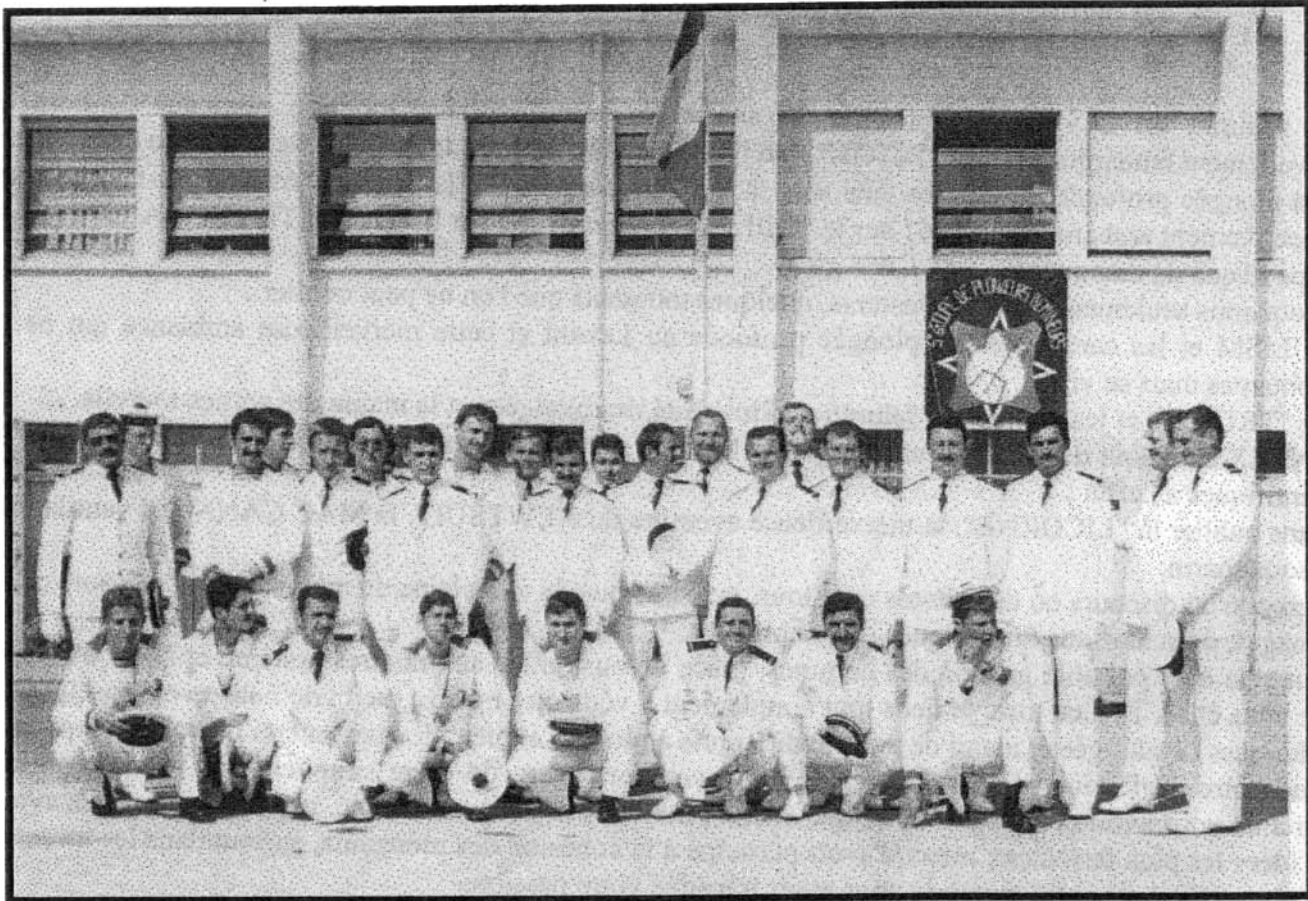
Mieux qu'un discours ou des photos on a tous, grâce à vous, la tête pleine de moments forts, de souvenirs, d'images, de sensations fantastiques et inoubliables.

Tout cela était possible grâce à des hommes, grâce à vous, grâce aux maîtres système et chefs d'équipes que vous étiez. Et à ce titre, je tiens tout simplement à vous dire merci : merci de nous avoir enseigné les techniques de plongées ; merci de nous avoir appris à plonger et bien plonger ; merci de votre compétence et de votre professionnalisme ; merci de votre comportement, de votre simplicité, de votre humilité ; merci de nous avoir conseillé avec doigté et tact ; merci de nous avoir écouté, même lorsque nous avions les idées les plus farfelues ; merci d'avoir participé à la cohésion des plongeurs, surtout dans les moments les plus difficiles ; enfin merci de nous avoir transmis votre passion.

Avant de vous laisser partir et comme la tradition le veut, au nom de tous, je souhaite aux deux plongeurs du club très très fermé des plus de 500 m, bon vent, bonne mer, bonne retraite, bonne continuation et, au risque de verser quelques larmes, sachez sincèrement que vous allez nous manquer.



Le 3<sup>ème</sup> GPD après une inspection de l'Amiral en 1981



Plage AR du Gardénia en.....Se reconnaîtront-ils ? Qui peut donner la réponse de mémoire ?

